



La ville de La Flèche

RECRUTE : Directeur(trice) de l'école de musique (H/F)

POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET

Au carrefour des axes Le Mans / Angers et Tours / Laval, la Ville de LA FLECHE accueille une population d'environ 15 000 habitants. Au cœur de la vallée du Loir, le territoire offre un cadre de vie et un niveau d'équipement de qualité. Collectivité à taille humaine, l'ensemble des agents y ont à cœur d'exercer leurs missions dans un esprit constructif et collaboratif afin de mettre en œuvre la politique dynamique portée par les élus.

Sous l'autorité de la Directrice de la culture, des sports et de la vie associative, vous exercerez les missions ci-après désignées au sein d'une équipe de 25 agents.

MISSIONS :

- Elaboration et mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Diriger et organiser l'enseignement sous toutes ses formes et proposer au maire les nominations des professeurs ;
- Etre responsable de l'organisation des études ;
- Proposer un projet d'éducation artistique et culturelle de l'école de musique en lien avec les différents partenaires;
- Elaborer les propositions de développement à long terme en lien avec le projet politique;
- Répartir les fonctions et attributions du corps enseignant ;
- Elaborer les différents calendriers pédagogiques de l'école de musique : auditions, projets, concerts, évaluations ;
- Animer la réflexion et l'innovation pédagogique de l'équipe enseignante ;
- Superviser le conseil et l'orientation des élèves ;
- Promouvoir le rayonnement de l'établissement sur le territoire ;
- Assurer le suivi financier et budgétaire de l'établissement ;
- Assurer l'organisation des manifestations de l'établissement ;
- Organiser le secrétariat.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Connaissances riches en pédagogie musicale
- Connaissances fines de la fonction publique territoriale
- Connaissance des logiciels de gestion des élèves (Rhapsodie/ Imuse/ Duonet)
- Capacités rédactionnelles
- Capacité de synthèse et d'analyse
- Capacité à fédérer
- Capacité de communication
- Autonomie et gestion sans l'organisation de son travail
- Rigueur - Discrétion - Devoir de réserve et sens du service public
- Diplôme d'état, Diplôme universitaire de musicien intervenant ou Certificat d'aptitude
- Permis B exigé

REMUNERATION – AVANTAGES :

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire
- Horaires variables en fonction de l'activité du service – 38h45 (21 jours de RTT)
- Prime annuelle
- Prévoyance avec participation de l'employeur
- Participation de l'employeur à une mutuelle santé labellisée
- Compte Epargne Temps
- CNAS - Amicale



La ville de La Flèche

RECRUTE : Directeur(trice) de l'école de musique (H/F) POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET

GRADE(S) RECHERCHÉ :

Recrutement par voie statutaire sur le cadre d'emploi d'attaché territorial dans le cadre de la procédure du décret 2020-569 en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Un dossier de candidature est à solliciter auprès de la Direction des ressources humaines par mail à recrutement@ville-lafleche.fr

DATE LIMITE DE CANDIDATURE ET DE RETOUR DES DOSSIERS : 31 août 2026

A transmettre à :

À Monsieur le Maire de la Ville de LA FLÈCHE

Direction des Ressources Humaines

Centre Administratif Jean Virlogeux - Espace Pierre Mendès France – 72200 LA FLÈCHE

ou par mail à recrutement@ville-lafleche.fr